

# LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901 (n° 40767 p)

**AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS**

**Agrément sport le 19 janvier 2000 – Siret 35302535600042**

29 rue des Pyrénées – 75020 Paris – Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06

E-mail : [ligue@idf-echecs.com](mailto:ligue@idf-echecs.com) – Site : [www.idf-echecs.com](http://www.idf-echecs.com)



## Relevé de décisions du Comité Directeur du 11 octobre 2021

Réunion à 20 h par visioconférence Zoom.

Présents : Thomas LEMOINE, Fabienne MAUFFREY, Khaled BENADDOU, Stéphane PINÇON, Guillaume CANTON, Daphné PATTE, Zhigang LI, Adrien DUQUESNE, Jocelyn AZZEGAG.

Absents représentés : Philippe VIDONI (pouvoir à Khaled BENADDOU).

### 1. Approbation du relevé de décisions du Comité Directeur du 13 août 2021

Le président Thomas LEMOINE ouvre la séance, demande si des questions existent concernant ce relevé de décisions et propose celui-ci aux votes.

Vote : pour, 10 (unanimité)

Le relevé de décisions du 13 août 2021 est approuvé.

### 2. Point sur la situation financière de la Ligue

Le trésorier Khaled BENADDOU présente un état des comptes et de la situation financière de la Ligue IDF. L'état des comptes présenté est celui de la mandature précédente. Il précise que certaines pièces justificatives sont manquantes aux mois de juillet et août 2021, et que la situation actuelle de la trésorerie de la Ligue est de 63 000€ répartie entre un compte courant et un livret A.

Zhigang LI demande comment la Ligue compte s'organiser sur le remboursement des frais de déplacements des membres du Comité Directeur.

Stéphane PINÇON propose que les déplacements effectués dans le cadre de la Ligue IDF soient préalablement discutés entre les membres du Comité Directeur et que ceux-ci s'accordent quant aux remboursements des frais nécessaires.

Fabienne MAUFFREY pose la question de la situation actuelle de la Ligue au niveau des demandes de subventions.

Khaled BENADDOU répond ne pas avoir encore les informations et le recul concernant les demandes de subventions et qu'il se renseignera sur ce sujet.

Thomas LEMOINE explique être actuellement en prise de contact avec la Mairie de Paris quant aux demandes de subventions de la Ligue IDF et surveillera l'avancée des demandes.

Fabienne MAUFFREY demande si le salarié de la Ligue, M. Nadir BOUNZOU, qui bénéficiait du chômage partiel, a repris son emploi à plein temps et si celui-ci peut participer aux prochains Comités Directeurs.

Thomas LEMOINE répond que ce point sera très prochainement régularisé avec l'expert-comptable de la Ligue.

Zhigang LI insiste également sur la nécessité d'éclaircir la situation concernant l'emploi du salarié.

### **3. Point sur les projets ANS retoqués**

Le secrétaire général Guillaume CANTON fait l'exposé aux membres du Comité Directeur des projets déposés par la Ligue lors de la précédente campagne ANS, l'entière de ces projets ayant été refusée. Ces projets sont ceux déposés par la mandature précédente. L'actuelle mandature ne dispose pas d'éléments supplémentaires que les seuls intitulés des projets déposés et cherche à comprendre le refus de ces derniers.

Adrien DUQUESNE explique qu'au vu de ces intitulés, il y a de fortes chances que les projets déposés ne se situaient pas dans le prolongement du projet sportif fédéral FFE, condition *sine qua non* pour que les projets déposés soient acceptés et financés.

Stéphane PINÇON souhaite que la lumière soit clairement établie sur la raison du refus de ces projets.

### **4. Point sur le litige opposant les Ligues IDF et OCC à la fédération**

Thomas LEMOINE présente l'état actuel du litige opposant les Ligues Île-de-France et Occitanie à la Fédération Française des Echecs. Ce litige a été initié par la mandature précédente, l'actuelle mandature reprend donc logiquement gestion de celui-ci.

Thomas LEMOINE présente sa volonté de mettre fin à ce litige et a pris contact avec l'avocat de la Ligue IDF pour connaître les modalités de cette décision. Il précise également que seule la Ligue IDF participe au financement des frais d'avocats depuis le début du litige.

Stéphane PINÇON regrette que la Ligue OCC, qui s'est constituée partie aux côtés de la Ligue IDF dans cette affaire et figure comme client du cabinet d'avocats au même titre que la Ligue IDF, ait laissé la seule charge financière du litige à la Ligue IDF, et considère cette situation comme anormale.

Fabienne MAUFFREY rejoint Stéphane PINÇON et juge inapproprié le comportement de la Ligue OCC. Elle demande les recours possibles pour demander un cofinancement des charges engagées en frais d'avocat avec la Ligue OCC.

Adrien DUQUESNE demande à connaître le contenu du contrat engagé avec le cabinet d'avocats afin d'établir les options possibles et non possibles.

Fabienne MAUFFREY rajoute que, quel que soit le contenu du contrat, il n'est pas normal que la Ligue IDF soit seule responsable du coût de cette opération.

Thomas LEMOINE explique qu'il demandera à prendre connaissance du contrat, auprès du cabinet d'avocats, et des options possibles pour la Ligue IDF dans ce sens.

### **5. Constitution des commissions et groupes de travail**

Thomas LEMOINE présente les résultats de l'appel à candidatures concernant les commissions et groupes de travail pour la nouvelle mandature. En l'état actuel, une dizaine de candidatures ont été déposées et seront étudiées.

Fabienne MAUFFREY regrette qu'il n'y ait pas davantage de candidatures.

Stéphane PINÇON souligne que l'appel à candidatures a uniquement été déposé sur le site de la Ligue IDF et propose de l'envoyer également aux présidents de clubs.

Thomas LEMOINE acquiesce et organisera cette campagne de communication auprès des présidents de clubs franciliens.

## 6. Point sur le championnat de France des jeunes

Le vice-président et responsable des jeunes Stéphane PINÇON présente les entraîneurs sélectionnés par la Ligue IDF pour encadrer les jeunes Franciliens lors des Championnats de France Jeunes qui se dérouleront à Agen du 24 au 31 octobre 2021.

Les entraîneurs sélectionnés sont ainsi Abdelaziz ONKOUD (Livry-Gargan) et Jérémie KONOPKA (Culture Echecs).

Stéphane PINÇON précise avoir effectué le choix d'entraîneurs avec une exigence de neutralité.

Stéphane PINÇON présente l'article 2.4 du Championnat de France des Jeunes, et notamment le nouvel article concernant les « cas particuliers » de qualifications.

Stéphane PINÇON fait part de son incompréhension concernant ce point du règlement, et regrette que cette contrainte imposée aux jeunes joueuses ait des conséquences possiblement négatives sur le développement de la mixité.

Fabienne MAUFFREY rejoint Stéphane PINÇON sur son incompréhension vis-à-vis de ce point de règlement.

Stéphane PINÇON explique qu'un échange sera tenu avec la Fédération à ce sujet.

Stéphane PINÇON fait un point des jeunes Franciliens ayant confirmé leur participation au Championnat de France d'octobre 2021 ainsi que ceux en attente de confirmation.

## 7. Réunions avec les comités départementaux de la région

Thomas LEMOINE présente sa volonté d'aller à la rencontre des comités départementaux. Il rappelle que la Ligue est disponible pour envoyer un membre de son comité directeur aux assemblées générales des comités départementaux qui en feraient la demande.

Stéphane PINÇON insiste également sur la volonté d'un dialogue continue avec les Comités départementaux, de mener des projets en commun et de recréer du lien entre les comités et la Ligue IDF. Il expose l'idée de la création d'un « Conseil des départements » dans le même modèle que la FFE réalise avec les Ligues, ainsi que de conventions entre la Ligue et les Comités départementaux.

Fabienne MAUFFREY souhaite un « Conseil des départements » allant dans le sens d'un dialogue vivant et continu, et principalement concentré sur le développement collectif des clubs franciliens.

Stéphane PINÇON rejoint Fabienne MAUFFREY sur cette volonté.

Stéphane PINÇON propose de prendre un temps de réflexion pour définir la manière dont sera construit ce projet et évoque la possibilité de réunions régulières avec les comités via zoom.

Thomas LEMOINE propose une réunion en physique entre les dirigeants des comités départementaux et de la Ligue IDF lors des qualifications jeunes d'Île-de-France en février 2022. Les dates restent encore à confirmer.

Daphné PATTE souhaite que ces réunions soient le plus rapidement mises en place, et propose une 1<sup>ère</sup> réunion avant la fin de l'année 2021.

Thomas LEMOINE propose ainsi une 1<sup>ère</sup> réunion en zoom vers le mois de Décembre, puis une 2<sup>e</sup> réunion en physique lors des qualifications jeunes d'Île-de-France.

## **8. Points divers**

Jocelyn AZZEGAG met à connaissance du Comité Directeur l'incompréhension de certains présidents de clubs concernant le financement par la Ligue IDF des échiquiers électroniques, suite au dispositif régional d'aide au redémarrage des clubs mené par la Région Île-de-France.

Thomas LEMOINE promet d'éclaircir cette situation au plus vite et de revenir vers les clubs à ce sujet.

La séance est levée à 21 h 30.